



GRAND PRIX DU CANADA

CHAMPIONNAT DU MONDE DE FORMULE 1

MONTRÉAL

6, 7 et 8 juin 2014

RÈGLEMENTS COMPLÉMENTAIRES

AUTOMOBILE CLUB DE L'ÎLE-NOTRE-DAME



**RÈGLEMENTS COMPLÉMENTAIRES
SÉRIES DE SOUTIEN
GRAND PRIX DU CANADA
6-7-8 JUIN 2014**

Table des matières

1.	L'ÉVÈNEMENT	3
2.	ORGANISATION.....	3
3.	PISTE.....	3
4.	ACCREDITATION	4
5.	ENGAGEMENTS.....	4
6.	PASSES D'ACCÈS.....	4
7.	ENCLOS.....	4
8.	STATIONNEMENT.....	5
9.	LIGNE DES PUIITS	5
10.	DISPOSITIONS DIVERSES.....	5
11.	ASSURANCES	6
12.	IDENTIFICATION DES VOITURES	6
13.	INSPECTION TECHNIQUE ET BALANCES	6
14.	ESSAIS ET QUALIFICATIONS.....	7
15.	DÉPART	7
16.	CÉDULE ET FAUSSE GRILLE	7
17.	COMMUNICATIONS RADIOS	8
18.	ARRÊT D'UNE COURSE.....	8
19.	ARRIVÉE ET CLASSEMENT.....	8
20.	RÉCLAMATIONS ET RECOURS	8
21.	PLAN DE PISTE.....	9
22.	HORAIRE DE L'ÉVÈNEMENT.....	10



**RÈGLEMENTS COMPLÉMENTAIRES
SÉRIES DE SOUTIEN
GRAND PRIX DU CANADA
6-7-8 JUIN 2014**

1. L'ÉVÈNEMENT

L'Automobile Club de L'Île Notre-Dame organise le Grand Prix du Canada qui sera disputé sur le Circuit Gilles Villeneuve, Île Notre-Dame, Montréal, les 6, 7 et 8 juin 2014. Cette épreuve est inscrite comme tel dans le calendrier du Championnat Mondial de Formule Un de la FIA.

Voici les séries de soutien du Grand Prix du Canada 2014:

**CANADIAN TOURING CAR CHAMPIONSHIP
FERRARI CHALLENGE
FORMULA TOUR 1600
MASTERS HISTORIC FORMULA ONE CHAMPIONSHIP**

2. ORGANISATION

L'Épreuve est organisé en conformité avec le FIA Code Sportif International, le Code Sportif ASN Canada FIA et les règlements spécifiques à chaque série.

Le Directeur de Course peut modifier les règlements ou fournir des instructions supplémentaires à tout moment pour des raisons de sécurité ou de force majeure, et en particulier ajourner ou annuler l'épreuve ou une partie de celle-ci, si les circonstances l'y obligent. Les compétiteurs concernés seront informés de ces changements soit par des circulaires distribuées aux concurrents, ou par affichage sur le tableau d'affichage officiel, ou durant la réunion obligatoire des pilotes. Ces modifications auront la même autorité que ces règlements.

Le tableau d'affichage officiel se trouve dans l'enclos près des garages. Les réunions de concurrents et de pilotes se tiendront à la discrétion du directeur de la course et/ou des commissaires de séries. Des avis annonçant ces réunions seront affichés sur le tableau officiel. Tout pilote ou concurrent qui ne se présente pas à ces réunions est sujet à des amendes et/ou des sanctions.

3. PISTE

Les courses seront disputées sur le Circuit Gilles Villeneuve dont la longueur d'un tour est 4.361 kilomètres. Le sens de la course est celui des aiguilles d'une montre.

L'accès à la piste est interdit à tout véhicule motorisé avant le début de l'épreuve. Toute reconnaissance du circuit devra se faire à pied, en bicyclette, etc.

La piste sera fermée le jeudi 5 juin entre 13h00 et 16h00 pour les sessions de pratique de voiture de sécurité FIA et des véhicules d'intervention.



**RÈGLEMENTS COMPLÉMENTAIRES
SÉRIES DE SOUTIEN
GRAND PRIX DU CANADA
6-7-8 JUIN 2014**

4. ACCRÉDITATION

L'accréditation aura lieu au ALT Hotel Montréal.Griffintown : 120 Rue Peel, Montréal.

5. ENGAGEMENTS

En soumettant une inscription aux Séries de Soutien, un concurrent consent d'être tenu par le présent règlements.

6. PASSES D'ACCÈS

Les passes d'accès personnels et de stationnement de véhicules seront remis aux concurrents et au Séries lors de l'inscription. Les passes d'accès personnels doivent être visibles en tout temps et les passes de stationnement doivent demeurer sur le véhicule stationné.

Les passes d'accès additionnels pour les invités des équipes seront aussi disponibles lors de l'accréditation pour le prix de 100.00\$ chaque.

Pour bénéficier d'un laissez-passer d'accès au site, tous les participants, pilotes, membres d'équipes et invités doivent signer le formulaire de Décharge et de Renonciation de Responsabilité lors de l'inscription.

7. ENCLOS

Pour chaque voiture de course, il y aura un espace réservé dans les enclos. Les seuls autres véhicules autorisés dans les enclos sont les remorques transportant le matériel et les dépanneuses. Les voiturettes de golf sont aussi acceptées.

Tous les concurrents doivent se conformer aux directives des préposés aux enclos.

L'accès aux paddocks sera le suivant :

Mercredi 4 juin	08:00 à 20:00 (8 AM à 8 PM)
Jeudi 5 juin	08:00 à 20:00 (8 AM à 8 PM)

Les concurrents qui arrivent en dehors des heures ci-dessus doivent stationner sur la rue à l'extérieur de l'entrée et sont tenus d'arriver à huit heures le lendemain.

Dimanche 8 juin, il sera interdit aux remorques des concurrents de quitter le circuit avant 19h00, soit 3 heures après la fin de la course de Formule Un. Si un concurrent décide de quitter quand même, les séries dont il dépend devront payer une amende de 5000.00 \$.



**RÈGLEMENTS COMPLÉMENTAIRES
SÉRIES DE SOUTIEN
GRAND PRIX DU CANADA
6-7-8 JUIN 2014**

Il est strictement interdit de disposer de l'huile à moteur à n'importe quel endroit sur l'île ailleurs que dans les contenants spécialement destinés et identifiés pour cet usage et qui ont été disposés dans les enclos. Tout concurrent qui contrevient à cette disposition se rend passible d'une amende ou d'exclusion à la discrétion des organisateurs.

La vitesse excessive dans les enclos et/ou le défaut des pilotes et des membres de l'équipe à se conformer aux instructions des préposés aux enclos peut conduire à l'exclusion de l'évènement,

Il y aura des gardes de sécurité dans les enclos durant la nuit.

Les autocaravanes, campeurs et bus sont interdits sur l'Île Notre-Dame et sur l'Île Sainte-Hélène. Il est strictement interdit de coucher sur l'Île Notre-Dame.

8. STATIONNEMENT

Une passe de stationnement permet de se garer à l'est des enclos en direction du pont Jacques Cartier.

Tous les passagers d'une voiture munie d'une passe de stationnement doivent aussi avoir une passe d'accès personnelle au site avant que la voiture ne soit admise sur l'Île Notre-Dame.

9. LIGNE DES PUIITS

Les pilotes et les équipiers ont accès à la zone des puits uniquement durant les séances d'essais, de qualifications et de course de leurs propres séries. Ce règlement sera strictement appliqué. L'enfreindre conduit à l'exclusion de l'évènement.

Un drapeau noir ou noir avec un cercle orange pourrait être déployé au coin 11 (sortie de l'épingle). Le pilote recevant cet avis devra se présenter immédiatement aux puits sans entamer un autre tour.

Les compétiteurs et leurs équipiers devront aussi se conformer au règlement vestimentaire dans les puits de ravitaillement. Les enfants de moins de 16 ans ne sont pas admis dans les puits, excepté dans le cas d'un concurrent qui possède un permis de conduire junior.

Il est interdit de fumer dans la zone des puits.

10. DISPOSITIONS DIVERSES

Le concurrent et le pilote seront responsables d'assurer le respect de toutes les règles et la réglementation par toutes les personnes inscrites sur leur fiche d'inscription.

Tout délit commis par un pilote en tant que représentant d'un concurrent ne dégagera pas la responsabilité de ce dernier et tous deux seront potentiellement sujets à être pénalisés.



**RÈGLEMENTS COMPLÉMENTAIRES
SÉRIES DE SOUTIEN
GRAND PRIX DU CANADA
6-7-8 JUIN 2014**

Tout délit commis par un co-équipier d'un pilote ne dégagera pas la responsabilité du pilote ou du concurrent qu'il représente et tous deux seront éventuellement sujets à être pénalisés.

Le fait qu'une personne ait accepté ou porter un laissez-passer délivré à un participant sera jugé pour identifier la personne concernée par un concurrent particulière et de laisser entendre qu'il doit se conformer aux règlements.

La vente et/ou la distribution d'un produit non couvert par un contrat avec le promoteur est strictement interdite.

Tout véhicule circulant sur l'Île Notre-Dame doit être muni d'un laissez-passer valide fourni par l'organisateur lors de l'accréditation.

Les animaux sont strictement défendus partout sur l'île Notre-Dame.

Dans le but de conserver de bonnes relations avec les résidents à proximité, aucun moteur ne doit tourner après 20h00.

11. ASSURANCES

Tous les participants sont couverts par une assurance responsabilité au tiers.

12. IDENTIFICATION DES VOITURES

Les organisateurs peuvent exiger que le numéro de voiture soit modifié si sa visibilité n'est pas à la satisfaction du personnel de la piste (ex: chronométrage et pointage, signaleur, etc.)

13. INSPECTION TECHNIQUE ET BALANCES

Toutes les voitures de course doivent passer à l'inspection et doivent être approuvés par les Inspecteurs des Séries avant d'avoir accès à la piste. Ces voitures doivent être présentées aux inspecteurs à l'extérieur de leur remorque.

Chaque série indiquera à l'organisateur la méthode pour vérifier qu'une voiture a passé avec succès l'inspection technique.

Les organisateurs de Séries décideront du lieu de l'inspection technique et en informeront leurs concurrents.

Des balances seront fournies par les séries et disponibles sur le site. Elles seront considérées comme étant les balances officielles de l'événement, ce qui signifie que le poids indiqué est le poids absolu pour l'événement.

Toutes les observations et données colligées par les inspecteurs sont des informations de nature confidentielle et ne seront pas partagées avec d'autres concurrents. Ces informations sont à l'usage exclusif du Directeur de Course et des commissaires de séries.



**RÈGLEMENTS COMPLÉMENTAIRES
SÉRIES DE SOUTIEN
GRAND PRIX DU CANADA
6-7-8 JUIN 2014**

14. ESSAIS ET QUALIFICATIONS

Les séances d'essais et de qualification pour chaque série sont établies par l'horaire officiel.

Les positions sur la grille de départ pour la course seront déterminées en fonction des résultats de la séance de qualification et selon le règlement applicable à la série concernée.

La première position au départ (pole position) se trouve à gauche sur la première ligne, la deuxième position à droite de la première, la troisième est derrière la première et ainsi de suite.

Dans l'éventualité où deux ou plusieurs pilotes ne réalisent aucun temps de qualification, le pilote qui arrive en premier à la fausse grille aura priorité.

15. DÉPART

Chaque série doit fournir à l'organisateur les détails de leur procédure de départ:

- Type de départ : arrêté ou lancé
- Nombre de tours de chauffe ou de formation, avec ou sans voiture de tête
- Vitesse moyenne pour les tours de chauffe avec voiture de tête, s'il y a lieu
- Panneaux du compte à rebours requis (5 min, 3 min, etc.)
- Toute autre disposition spéciale

Le nombre de tours sera évalué avant le début de la course en fonction du temps attribué dans la cédule de l'Événement.

16. CÉDULE ET FAUSSE GRILLE

L'organisateur fournira à chaque série cinq copies du Minute par Minute précisant, entre autres détails, le moment où les voitures doivent se présenter à la fausse grille. En général, ce sera:

Pour les essais libres et les qualifications:

45 minutes avant la séance	Ouverture de la fausse grille au Poste #12
30 minutes avant la séance	Départ du Poste #12 vers le Poste #12B
10 minutes avant la séance	Départ du Poste #12B vers les puits
5 minutes avant la séance	Fermeture de la fausse grille au Poste #12

Pour les courses :

60 minutes avant la séance	Ouverture de la fausse grille au Poste #12
30 minutes avant la séance	Départ du Poste #12 vers le Poste #12B
15 minutes avant la séance	Départ du Poste #12B vers les puits
10 minutes avant la séance	Fermeture de la fausse grille au Poste #12



**RÈGLEMENTS COMPLÉMENTAIRES
SÉRIES DE SOUTIEN
GRAND PRIX DU CANADA
6-7-8 JUIN 2014**

À cause de certaines conditions spécifiques reliées à l'horaire, aux séries et au site, des variations peuvent se produire.

Tout véhicule qui ne sera pas sur la fausse grille au moment de la fermeture n'aura pas accès au circuit et ne pourra pas prendre part à la séance ou à la course sauf sur autorisation spécifique du directeur de la course.

Afin d'éviter une accumulation de délais d'une séance à l'autre, l'heure désignée pour la fin de la séance sera toujours observée.

17. COMMUNICATIONS RADIOS

Les communications radio tombent sous juridiction fédérale au Canada et il est donc illégal d'installer et/ou d'utiliser un transmetteur radio sans l'autorisation requise.

Chaque fréquence utilisée doit être enregistrée avec Industrie Canada pour éviter les interférences causées par l'utilisation de mêmes fréquences ou de fréquences similaires.

Pour obtenir une fréquence radio valide, veuillez contacter:

Monsieur Nayef Farhat
Agent, Gestion du Spectre
Industrie Canada | Industry Canada
5, Place Ville Marie, Montréal QC H3B 2G2 |
Nayef.farhat@ic.gc.ca
Téléphone | Telephone [514-283-1326](tel:514-283-1326)
Télécopieur | Facsimile [514-283-5157](tel:514-283-5157)
Téléimprimeur | Teletypewriter [1-866-694-8389](tel:1-866-694-8389)

Toute interférence radio d'un concurrent entraînera l'interdiction d'utiliser le système de communication radio

18. ARRÊT D'UNE COURSE

En cas de force majeure, la course pourrait être arrêtée sur décision du directeur de la course et/ou du commissaire sportif des séries concernées. En pareil cas, la procédure pertinentes à chaque série est suivie.

19. ARRIVÉE ET CLASSEMENT

Les résultats des qualifications et des courses seront affichés sur les panneaux officiels et seront fournis aux directeurs des séries.

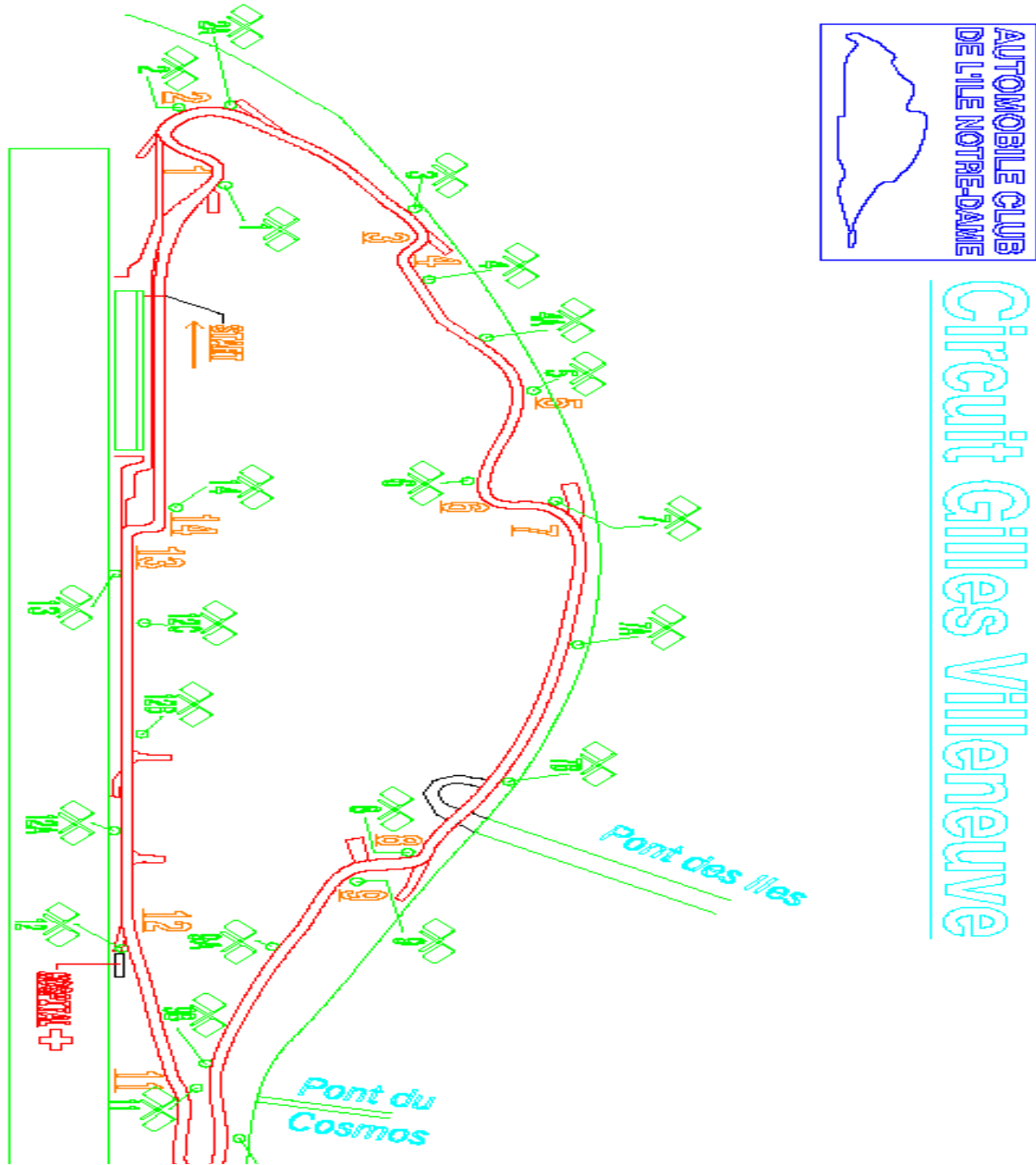
20. RÉCLAMATIONS ET RECOURS

Toutes les réclamations et tous les recours seront conduits conformément aux procédures établies par chaque série.



RÈGLEMENTS COMPLÉMENTAIRES
SÉRIES DE SOUTIEN
GRAND PRIX DU CANADA
6-7-8 JUIN 2014

21. PLAN DE PISTE





**RÈGLEMENTS COMPLÉMENTAIRES
SÉRIES DE SOUTIEN
GRAND PRIX DU CANADA
6-7-8 JUIN 2014**

22. HORAIRE DE L'ÉVÈNEMENT

(En date du 28 mai, 2014)

Vendredi, 6 juin

08h00	Ouverture du site au public		
08h40 à 09h10	CTCC	(30 minutes)	Séance d'essai libre
10h00 à 11h30	Formule 1	(90 minutes)	1ère Séance d'essai libre
11h55 à 12h15	Ferrari Challenge	(20 minutes)	1ère Séance d'essai libre
14h00 à 15h30	Formule 1	(90 minutes)	2ème Séance d'essai libre
15h50 à 16h20	CTCC	(30 minutes)	Séance de qualifications
16h35 à 16h55	Ferrari Challenge	(20 minutes)	2ème Séance d'essai libre
17h15 à 17h40	Masters Historic F1	(25 minutes)	Séance d'essai libre
18h00 à 18h30	Formula 1600	(30 minutes)	Séance de qualifications

Samedi, 7 juin

07h00	Ouverture du site au public		
08h15 à 08h40	Masters Historic F1	(25 minutes)	Séance de qualifications
08h50 à 09h20	Ferrari Challenge	(30 minutes)	Séance de qualifications
10h00 à 11h00	Formule 1	(60 minutes)	3ème Séance d'essai libre
11h15 à 11h45	CTCC	(30 minutes)	1ère course
13h00 à 14h00	Formule 1	(60 minutes)	Séance de qualifications
14h30 à 15h00	Formule 1600	(30 minutes)	1ère Course
15h30 à 16h00	Ferrari Challenge	(30 minutes)	1ère Course
16h30 à 17h00	CTCC	(30 minutes)	2ème Course
17h30 à 17h55	Masters Historic F1	(25 minutes)	1ère Course

Dimanche 8 juin

08h00	Ouverture du site au public		
09h00 à 09h30	Formule 1600	(30 minutes)	2ème Course
10h00 à 10h25	Masters Historic F1	(25 minutes)	2ème Course
11h00 à 11h30	Ferrari Challenge	(30 minutes)	2ème Course
12h30	Parade des pilotes F1		
12h45	Présentation des nations		
13h30	Formule 1		Ouverture de lignes des puits
13h45	Formule 1		Fermeture de lignes des puits
14h00	GRAND PRIX DU CANADA DE FORMULE UN 2014 70 tours (hors le tour de formation) ou 2 heures.		

* Cet horaire peut être modifié sans préavis / This schedule is subject to change without notice
SYNCHRONISEZ/LISTEN TO RADIO GRAND PRIX À/AT 99,1 FM ou/or 104,5 FM